



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

FORMULAIRE POUR PLANIFIER UNE ENQUETE

1. Nature de l'allégation et détermination de la nécessité d'une enquête

Allégation	Nécessité d'une enquête	Priorité
Relation sexuelle avec un enfant	Oui	1
Harcèlement sexuel d'un autre membre du personnel	Oui, mais sans faire appel au mécanisme de gestion des plaintes d'exploitation et d'abus sexuels	1

2. Les éléments de l'infraction alléguée

Infraction alléguée	Règle	Eléments constitutifs à prouver
Relation sexuelle avec un enfant	Politique PEAS Code de conduite de l'organisation	- Atteinte physique, ou menace d'une telle atteinte - Nature sexuelle - Contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal - Victime de moins de 18 ans

3. Personnes à interroger

Nom	Rôle dans la plainte	Âge	Langue	Besoins d'un interprète	Besoins en soins médicaux	Besoins en mesure de protection	Lieu	Ordre de priorité

4. Détermination des besoins des données

Données sur les témoins	Données connues	
	Oui	Non
1. Âge		
2. Nom usuel		
3. Langue maternelle		
4. Genre		
5. Handicaps, capacités cognitives, capacités linguistiques		
6. Besoins médicaux		
7. Besoins émotionnels actuels		

5. Circonstances



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Données supplémentaires sur la victime	Données connues	
	Oui	Non
1. Membres de la famille, tuteurs, liens de parenté		
2. Occupations quotidiennes (école, travail, enfants)		
3. Assistance (aide obtenue, fournie par qui, accessibilité)		
4. Changements récents des conditions de vie pouvant contribuer à la vulnérabilité et/ou la dépendance d'autres personnes		
5. Allégations d'abus antérieurs		
6. La victime est elle actuellement exposée à un danger ?		

6. Incident allégué

	Données connues	
	Oui	Non
1. Type d'incident et nombre d'incidents		
2. Que s'est-il passé immédiatement avant l'incident ?		
3. Que s'est-il passé pendant l'incident ?		
4. Que s'est-il passé immédiatement après l'incident ?		
5. Comment la personne faisant l'objet de la plainte est-elle entrée en contact avec la victime ?		
6. Comment les enquêteurs ont-ils pris connaissance de la plainte ?		

7. Détails de l'exploitation/abus

	Données connues	
	Oui	Non
1. Liens de la victime avec un adulte protecteur et réaction de celui-ci par rapport à la plainte (époux, parent)		
2. Fréquence et durée de l'exploitation/abus		
3. Concomitance de plusieurs formes d'exploitation/d'abus		
4. Y-a-t'il un ou plusieurs auteurs présumés		
5. Degré de violence utilisé		
6. Est-ce qu'il y a un risque de mort faible/élevé (privation de nourriture, d'eau ou de biens essentiels imposée à la victime ou à d'autres personnes à la place de la victime)		
7. Moyens de coercition		
8. Personne à laquelle la victime s'est confiée		

BP 77 Tél : (223) 21 92 13 05 - N° ASAC : 139/327 ; Pador : ML2008CBK1806375614; N°UNPP 5105

NIF : 061000828 Y N° INPS 21-630/1Rue 86-Porte 118 - CGPS LN N° 16°46'0''; LW 003'0'22; DUNS N°: 55-989-8071

Email : ardil_tombouctou@yahoo.fr/ardiltombouctou@gmail.com/contact@ongardil.org - Site web : ongardil.org



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

8. Aspects à prendre en compte

	Questions posées	
	Oui	Non
1. Constats initiaux de l'enquête		
2. Besoin de soutien et/ou d'un médiateur/interprète		
3. Problèmes de communication potentiels et moyens pour y remédier		
4. Volonté à parler aux enquêteurs		
5. Le témoin se trouve actuellement en sécurité		

9. Planification de l'audition

Fixer les objectifs pour l'audition et prendre des décisions	Décision prise	
	Oui	Non
1. L'objectif de l'audition a-t-il été fixé ?		
2. Qui sera présent et qui mènera l'audition ?		
3. Lieu où se tiendra l'audition		
4. Date et heure de l'audition		
5. Durée de l'audition et pauses prévues		
6. Suites probables de l'audition et mesures prévues		

10. Identification de témoins vulnérables ou intimidés

	Questions à poser avant l'audition	
	Oui	Non
1. Le témoin a-t-il une difficulté d'apprentissage ou une déficience motrice ?		
2. Le témoin a-t-il un handicap mental reconnu ?		
3. Quel est l'état émotionnel actuel du témoin ?		
4. Quel est le lien entre le témoin et la personne faisant l'objet de la plainte ?		
5. La nature de l'abys ou le degré de violence risquent-ils d'influencer le récit du témoin ?		
6. La personne faisant l'objet de la plainte peut-elle entrer en contact avec le témoin ?		
7. Y-a-t'il des raisons de croire que la personne faisant l'objet de la plainte ou une autre personne a déjà intimidé le témoin ?		
8. Le témoin est-il aussi une victime ?		